

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 17 MARS 2023

### Présents :

Directrice : Mme CASPAR (PS).

Equipe enseignante : Mme NOVELLI (PS), Mme BARROIS (MS), Mme LESCOUFF (GS), Mme COLAS (Quart de décharge Mmes CASPAR et NOVELLI), M. DI PIETRO (GS)

Représentants des parents d'élèves élus (A.P.E. Maternelle Saint-Pierre de Féric) : M. BERNARD, M. OGERON, Mme ERRANTE, Mme SERRANO.

Représentants Mairie : M. CONDOMITTI (Adjoint au Maire) / Mme TAMAGNI (Collaboratrice)

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Point sur la situation de fermeture de classe
- 2 – Actions dans le cadre du projet d'école (PEAC, parcours citoyen...)
- 3 – Bilan et travaux sur l'école
- 4 – Actions APE
- 5 – Classe découverte
- 6 – Information coopérative
- 7 – Questions diverses

La séance est ouverte à dix- sept heures trente par la Directrice Mme CASPAR.

M. CONDOMITTI ayant un peu de retard, l'ordre du jour est légèrement modifié en attendant son arrivé.

1) - Actions dans le cadre du projet d'école (PEAC, parcours citoyen)

La Directrice nous remercie de notre présence ainsi que celles de Mme TAMAGNI, collaboratrice de M. CONDOMITTI et de M. CONDOMITTI lui-même.

La réunion commence par un point sur les actions dans le cadre du projet d'école.

L'ensemble de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves remarque qu'il n'y a pas eu beaucoup de sorties scolaires cette année. La disparition du T.N.N. associée au fait qu'il n'y ait pas de programmation théâtre pour les maternelles sont une des raisons principales.

Mme NOVELLI propose le projet de faire venir à l'école une artiste proposant une représentation en trois actes (marionnettes, ombres chinoises et livre géant). La représentation pourrait avoir lieu dans l'école le 12/05/2023. Coût de la représentation : 650 euros qui seraient pris en charge par l'A.P.E.

Prochaines sorties programmées :

- Visite à la cinémathèque le 30/03/2023 pour les classes de Mme BARROIS et le groupe des moyens de Mme NOVELLI. Les enfants iront visionner un court-métrage « La Fontaine fait son cinéma ».
- Les classes de Mme LESCOUFF et Monsieur DI PIETRO vont réaliser une sortie pédagogique le 04/05/2023 sur une journée complète. Ils assisteront à la projection de deux courts-métrages le matin : « Courts sur pattes » et « A table ! ». Puis ils se rendront à pied à la Colline du Château pour y pique-niquer. Enfin l'après-midi ils iront visiter le MAMAC.

Le 23/03/2023 de 16h30 à 18h00 est prévue « La Grande Lessive – Épisode 2 » dans la cour de l'école. Il a été proposé par l'équipe enseignante une participation des parents d'élèves par la réalisation d'une ou plusieurs production(s) artistique(s) de leur part (dessins, peinture...).

2) - Actions A.P.E.

L'A.P.E. a organisé / participé à plusieurs événements depuis le dernier conseil d'école en novembre 2022 :

- 12/11/2022 : participation à la Fête de la châtaigne sur la place Francis Lai : tenue d'un stand de vente de hot-dog, boissons, barbe à papa.
- Le 15/11/2022 : spectacle de marionnettes avec la venue de la Compagnie Alphabet à l'école.

6) – Point sur la situation de fermeture d’une classe :

- Début décembre 2022 : vente de sapins de Noël
- 12 décembre 2022 : venue du Père Noël avec tournée dans les classes, remise des cadeaux aux classes, lecture des lettres et séance photos
- 15 décembre 2022 : mini marché de Noël avec vente de Mugs décorés par les enfants, vente de boissons, crêpes...
- Le 10 février 2023 : journée Carnaval avec vente de boissons, bonbons et barbe à papa.

Actions / évènements à venir :

- 23 mars 2023 : La Grande Lessive – Episode 2
- 23 juin 2023 : #maKermessesSPF

3) – Classe découverte

Madame LESCOUFF et ses élèves partiront en classe découverte du 30/05 au 02/06/2023 soit 4 jours à Valdeblore.

Le programme est en voie de finalisation.

4) - Plan Maths et questions diverses

Depuis le début de l’année, deux visites ont eu lieu dans le cadre du Plan Maths.

Selon l’ensemble de l’équipe enseignante, cela a permis de réfléchir plus concrètement sur l’apprentissage des mathématiques dès la petite section. Les phases d’observation dans les classes sont enrichissantes pour la pratique pédagogique personnelle de l’enseignant. Les enfants sont plus motivés et plus actifs dans l’apprentissage des mathématiques .

5) – Point sur la coopérative

Il reste 1 539,31 euros au 17/03/2023.

De nombreux achats de manuels pédagogiques sur l’apprentissage des mathématiques ont été réalisés.

A la suite du courrier cosigné par le Bureau de l'A.P.E. et l'ensemble de ses membres, et envoyé à l'inspecteur d'académie ainsi qu'à Monsieur ESTROSI, maire de Nice. L'A.P.E. et l'école maternelle Saint-Pierre-de-Féric ont reçu le soutien de Monsieur le Maire ainsi que de ses adjoints, Monsieur GAGLILO, Adjoint à l'Éducation, Monsieur CONDOMITTI, Adjoint au Maire, qui ont fait le nécessaire afin d'appuyer notre demande de report de fermeture de classe pour 2023.

Monsieur CONDOMITTI nous informe que Monsieur le Maire a saisi officiellement le DASEN pour éviter la fermeture de classe ou son report d'une année. Malheureusement la mairie ne peut intervenir avant juin. Dans le cadre d'une fermeture de classe, l'enseignante concernée doit faire son mouvement entre le 04 avril et le 23 avril 2023. Monsieur CONDOMITTI comprend qu'en plus de la fermeture de classe, il y a un « côté humain », l'enseignante concernée (Mme NOVELLI) étant à 1 an de la retraite.

L'ensemble des enseignants et du Bureau de l'A.P.E. remercie une nouvelle fois les élus de leurs soutiens et espère toutefois que même si la fermeture de classe apparaît inévitable, celle-ci soit reportée au moins d'une année. Il est souhaitable d'avoir une réponse de la DASEN avant la date du mouvement si nous voulons préserver Mme NOVELLI sur le poste.

Madame CASPAR nous informe que 40 nouveaux élèves ont été inscrits pour la rentrée 2023 et que l'école comptera au minimum 109 élèves à la rentrée. Nous ne sommes qu'en mars, il peut y avoir encore des inscriptions pour mutation.

#### Questions diverses

Mme CASPAR ajoute un point sur le harcèlement à l'école.

A la demande de l'institution, l'équipe de l'école a mené une réflexion sur un protocole face au problème de harcèlement à l'école. Mme CASPAR souligne que nous sommes peu confrontés à ce problème dans l'école mais affirme que tous les enseignants sont vigilants. Aucun n'écart ne sera toléré à ce sujet. Il est toujours important de signaler à l'enseignant un changement de comportement chez l'enfant.

Travaux réalisés :

Réfections des peintures dans le hall, salle de motricité, tisanière et bureau de Mme CASPAR pour un montant de 70 000 euros.

Un problème avec le PPMS est soulevé par Mme La Directrice : un « bip » se fait régulièrement entendre plusieurs fois par heure et ce 24h/24. Mme la Directrice demande à Monsieur CONDOMITTI quels sont les services à contacter pour solutionner le problème. De nombreuses demandes ont été faites à ce sujet. Monsieur CONFOMITTI reviendra vers elle au plus vite.

Travaux restant à effectuer dans l'école :

- Création d'une fenêtre et d'une ouverture dans un carreau de fenêtre pour la clim mobile dans la salle des maîtres. (Prévue en avril 2023)
- Rénovation des peintures de la cantine, du dortoir et des classes de Mme Caspar et Mme Barrois

- Aménagement de l'accès extérieur pour la classe de M. Di Pietro
- Aménagement de chalet/cabanes pour les vélos dans la cour : un retard dans l'attribution du marché de la ville de Nice à un intervenant fait qu'à ce jour nous n'avons pas de date prévisionnelle.
- Les racines des arbres soulevant le bitume dans la cour sont dangereuses

Madame la Directrice rappelle à Monsieur CONDOMITTI que les « pinces-doigts » défectueux des portes de la classe de Monsieur DI PIETRO n'a toujours pas été remplacée et que la situation devient urgente. De même les stores abîmés des classes de Mme LESCOUFF et Mme BARROIS ont été retirés et non remplacés. La situation devient également urgente avant l'arrivée des beaux jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.